

La Lettre du CBEI

**Club des Bergers de l'Est et Italiens
& Niziny Club de France
Affilié à la Société Centrale Canine**



14 mai 2015 – n°37

**Secrétariat du CBEI : Franco Mannato
La Boissière 86350 Saint Secondin
Tél : 05 49 03 51 84**

franco.mannato@wanadoo.fr

Information : Martine Combettes

Le Castellans 30340 Rousson Tél : 06 89 43 17 60

martine.combettes@laposte.net

Evelyne Ballabriga Tél : 06 72 44 87 14

Yves Moreau pour le Chien Loup

Tchécoslovaque Tél : 02 47 65 43 60

yves.cie@orange.fr

et Christa Lochner le Niziny Tél : 09 52 90 13 55

Nationale d'Élevage et cotations :

Simonne Fallenot Tél : 02 47 92 87 84

Radiographies : Yves Moreau Tél : 02 47 65 43 60

Trésorier, adhésions : Christian Karcher

christiankarcher@orange.fr Tél : 02 51 34 28 87

www.cbei.fr

**La "Lettre du CBEI" est un périodique officiel
du CBEI. La rédaction est assurée par les
membres du comité, coordination du président .
imre.horvath@orange.fr Tél : 02 47 59 43 97**

Cette "Lettre du CBEI" tient lieu de lettre de convocation officielle pour l'assemblée générale du vendredi 17 juillet à 15 h 00 à Châlette sur Loing, la veille de la nationale d'élevage. Elle est diffusée soit par voie électronique, soit par voie postale pour les personnes ne disposant pas d'adresse courriel, accompagnée d'un bulletin d'adhésion ou ré adhésion au CBEI.

AG CBEI le 17 juillet 2015

L'assemblée générale ordinaire

Après une réunion du comité du CBEI à 14 h 00, l'Assemblée Générale (15 h 00 – théâtre de Verdure, rue du Lac à Châlette sur Loing 45120) sera d'une part consacrée, comme d'habitude, au bilan de l'année 2014 (rapport d'activité, trésorerie) et aux projets à venir lors du second semestre de cette année et en 2016. D'autre part, il s'agira de mener une réflexion sur les statuts du CBEI, qui doivent être amendés suite à la demande de la SCC. La modification peut-être très légère, mais on peut aussi profiter de l'occasion pour tenir compte de l'évolution de la vie du club, de la forte modification sensible de la représentation de certaines races, de l'irruption très réelle de la numérisation dans nos activités (messagerie, inscriptions en ligne, internet, ...).

Pour préparer ce débat, les statuts et règlement intérieur du CBEI sont disponibles sur le site du club (www.cbei.fr - rubrique documentations).

L'assemblée est destinée aux adhérents du CBEI et du NCF, à jour de leur cotisation. Pour ceux qui seraient en retard pour cette adhésion, elle pourra être payée à l'arrivée.



Exposition Nationale d'Élevage le samedi 18 juillet à Châlette sur Loing

Les engagements à la Nationale d'Élevage sont ouverts jusqu'à la fin juin, et nous vous serions reconnaissants d'inscrire vos chiens au plus vite, ne pas attendre le dernier jour. Les délais trop courts aboutissent souvent à des erreurs, évitons les : www.cedia.fr. Nous pouvons aujourd'hui confirmer les juges pressentis à l'origine : Christian Karcher pour les Chiens Loup Tchécoslovaques, Andrzej Stepinsky (polonais) pour les deux races polonaises et András Korozs (hongrois) pour les autres races. Il peut bien sûr y avoir des modifications en raison du nombre de chiens ou d'indisponibilités. Un TAN sera proposé à toutes nos races, plus un TAN spécifique aux chiens de protection de troupeau.



Le lendemain dimanche 19 juillet, au même endroit, CACS toutes races, avec une spéciale pour les races du CBEI, initialement jugée par Jean-Claude Larive. Également accès par www.cedia.fr

Le comité travaille sur le projet des spéciales de race pour 2016.

- 17 janvier- Bordeaux (CACIB ou CACS)
- **19 mars - Montluçon NE + TAN**
- 20 mars- Montluçon (CACIB)
- 16 - 17 avril - Maubeuge (CACS) + TAN
- 5 - 6 mai Fréjus (CACIB)
- 22 mai – Vallères-Tours (CACS)
- **4 - 6 juin – Championnat SCC Metz (CACIB)**
- 9 juillet - Montpellier (CACS)
- 14 - 15 Août - Brive (CACIB)
- 3 - 4 septembre – Dijon (ou Mâcon)(CACIB)
- 8 - 9 octobre - Orléans (CACIB)
- 5 octobre - Metz (CACS)
- 12 décembre - Nantes (CACS)+TAN:



le jour de l'assemblée générale.

Comme indiqué ci-dessus, l'exposition nationale d'élevage sera organisée à Montluçon, le samedi 19 mars 2016, et un TAN aura lieu simultanément. Pour le jury comme pour les juges des spéciales, la négociation est en cours avec les organisateurs des manifestations. Nous espérons que la liste projet pourra être confirmée d'ici

Le Carpatin et le Mioritic reconnus à titre définitif par la FCI

Le principe est simple : les races nouvellement reconnues par la FCI sont en quelque sorte stagiaires pendant dix ans avant d'être définitivement reconnues. Ce n'est qu'à partir de cette reconnaissance que les chiens peuvent obtenir officiellement un CACIB. Les CACIB attribués avant ne sont pas reconnus par la FCI.



Par exemple, le standard du Chien Loup Tchécoslovaque date de 1999, et la race a été reconnue à titre définitif en 2009. Le Tornjak (Berger de Bosnie Herzégovine et de Croatie), standard n°355, a été validé en



mai 2007, il sera donc reconnu définitivement en mai 2017. Pour le Bucovine (Ciobanesc Romanesc de Bucovina – Berger de l'Europe du Sud-Est), standard n°357, il ne sera reconnu définitivement qu'en mars 2019.



Le Berger Roumain des Carpates – Carpatin (Ciobanesc Romanesc Carpatin), standard n°350, est reconnu définitivement depuis le 10 juin 2015, et les premiers

CACIB officiels ont été obtenus lors de la Mondiale de Milan, la semaine dernière. Il en a été de même pour le Berger Roumain de Mioritza (Ciobanesc Romanesc Mioritic), dont le standard porte le n°249.



Chacun peut consulter le détail et l'évolution des

standards dans les différentes langues de la FCI sur le site web de la Fédération (www.fci.be). Le standard du Bucovine n'est toujours pas proposé en Français, mais la société canine roumaine s'est engagée à nous fournir ce texte au plus tôt.

Le Bulletin du CBEI

Le dernier bulletin du CBEI est paru en 2013, il est temps d'éditer le suivant. Comme évoqué plus haut, l'intérêt et le contenu d'un bulletin d'association canine n'ont rien à voir avec les bulletins d'il y a vingt ans. A cette époque, la publication servait globalement à trois choses : donner les résultats des concours et expositions, publier les opportunités de vente de chiots (naissances), diffuser l'information administrative. En complément, un peu d'information scientifique et de santé pouvait être utilisée et reprise régulièrement. Chacun a lu et relu plusieurs fois

l'explication sur l'intérêt des radios de dysplasie ou les secrets des poils du puli ou du komondor ...

Aujourd'hui, les résultats des manifestations sont diffusés sur internet avant la clôture de l'exposition, donc vraiment inutile de les publier trois mois plus tard, sauf commentaires et cas particuliers. Les éleveurs font la promotion de leurs chiots également par les réseaux du web qui atteignent un public infiniment plus large que le public spécialisé des bulletins. Au moindre bobo d'un chien, on va chez le vétérinaire, après avoir consulté les sites spécialisés sur internet.



Résultat, il faut donner au bulletin une spécificité que l'on a bien du mal à trouver. Le dernier numéro du « Bulletin du CBEI » vous a plu, vous l'avez souvent exprimé. Nous allons essayer de faire aussi bien pour le prochain, que l'on voudrait publier d'ici la fin de l'année. Toutes vos remarques et propositions seront les bienvenues.



Les photographies de cette « Lettre du CBEI » ont été téléchargées ici et là sur internet, notamment sur Facebook lors du championnat de France et la Mondiale.